

# Vroum : les partisans de la vitesse aboient et les limitations passent

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1984)**

Heft 735

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1017024>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Les morts et les libertés

100 km/h sur les autoroutes, 80 km/h sur les routes à l'extérieur des localités, 50 km/h à l'intérieur des localités, voilà l'allure du trafic tel que la souhaite l'Association suisse des transports (AST). Cette prise de position ne surprendra pas le Département fédéral de l'intérieur, chargé de la consultation des «milieux intéressés» à ce chapitre: l'AST n'est pas de ces organisations qui alimentent la démagogie galopante des forcenés de la vitesse, pour qui le dernier carré des «libertés individuelles» se défend sur la route (on a les croisades qu'on peut).

A l'appui du plaidoyer de l'AST, la démonstration de certains effets positifs des limitations 80/100: baisse des émissions de substances polluantes (il n'est pas vrai qu'une voiture qui roule plus lentement et roule donc plus longtemps, pollue davantage; il n'est pas vrai non plus que la réduction des oxydes d'azote entraînerait une augmentation des hydrocarbures); économie de la consommation totale de carburant (-5%); moins de bruit: le bruit augmente sensiblement dès qu'un véhicule roule à plus de 100 km/h; au point qu'une voiture qui se déplace à 140 km/h fait autant de bruit que quatre véhicules qui roulent à 100 km/h.

Voilà des avantages qu'il sera difficile d'écarter d'un revers de manche.

Mais les plus impressionnants des chiffres avancés touchent à la sécurité routière. On se souvient que le Conseil fédéral, crise pétrolière oblige, introduisait, entre novembre 1973 et mars 1974, le 100 km/h sur les autoroutes helvétiques; cette expérience, même relativement courte et coïncidant avec des mois hivernaux, permet quelques comparaisons:

- accidents sur les autoroutes janvier-mars 1973, *vitesse libre*: 552
- accidents sur les autoroutes janvier-mars 1974, *limitation à 100 km/h*: 276

- accidents sur les autoroutes janvier-mars 1975, *limitation à 130 km/h*: 506

- accidentés sur les autoroutes janvier-mars 1973, *vitesse libre*: 175

- accidentés sur les autroutes janvier-mars 1974, *limitation à 100 km/h*: 91

- accidentés sur les autoroutes janvier-mars 1975, *limitation à 130 km/h*: 153.

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

Pour le reste, le tribut payé année après année à la route est stable, l'un dans l'autre:

- blessés dans le trafic routier: 1970: 35 981; 1975: 29 951; 1980: 32 326; 1982: 31 358.

- morts dans le trafic routier: 1970: 1694; 1975: 1243; 1980: 1246; 1982: 1192.

En espérant que le rappel de ces quelques statistiques n'aura pas compromis la réussite de la croisade pour les «libertés individuelles»...

PS. Dernière heure: encore un bon week-end pour les «libertés individuelles», ces 16 et 17 juin derniers. Au moins neuf morts sur les routes suisses.

### VROUM

## Les partisans de la vitesse aboient et les limitations passent

*Les limitations de vitesse seraient-elles acceptées par la population? Grande question... Du côté des opposants, on soutient en tout cas que de telles mesures seraient inutiles, puisque personne ne les respecterait! Affirmation gratuite, note l'AST qui rappelle que selon de récents sondages («Illustré» et «Schweizer Illustrierte»), plus de la moitié de la population est favorable (sans clivage Suisse romande - Suisse allemande) aux limitations 80/100, que les 50 km/h dans les localités ont gagné des adeptes dans les régions où cette vitesse avait été introduite à l'essai, qu'enfin les partisans de limitations plus sévères se sont nettement multipliés depuis 1974 — témoin le tableau récapitulatif ci-dessous:*

